



## Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : samedi le 21 septembre 2014 à 9h

Endroit : 61 Ch. Public

---

### COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présences :

Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Patrice Rioux, Alain Dery, Réjean Beauchemin

#### 1. Résultats pour 2014

##### 1.1. Résultats des analyses en 2014

- **Tributaires.** Il reste un résultat à recevoir. Le tableau sera sur notre blogue lorsque complété.

#### **N-3b (sortie du lac Deer) et N-3 (entrée au lac Nick)**

**Phosphore total** : sous la norme mais plus élevé qu'au lac Nick pour les 2 endroits. Il doit donc y avoir une source de phosphore au lac Deer ou en amont. A surveiller beau gazon autour du lac et ruisseau en amont.

**MES** : Deux résultats hors normes à N-3. Débit assez élevé peut être la cause.

**Coliformes fécaux** : Variables à N-3. Peut-être d'origine naturelle

### **N-4b (sortie du lac Spring) et N-4 (entrée au lac Nick)**

**Phosphore total** : sous la norme mais plus élevé qu'au lac Nick pour N-4b seulement.

**MES** : pas de problème

**Coliformes fécaux** : Variables aux 2 endroits. Peut-être d'origine naturelle

On doit continuer à surveiller ces deux tributaires même si on n'a pas eu de valeurs extrêmes comme l'an dernier. Aussi on doit trouver l'origine du phosphore au lac Deer.

- **Lacs du bassin versant** (Le tableau sera mis sur notre blogue)

Lac Nick (près de la sortie sous la ligne électrique) : Qualité excellente

Lacs Sperling et Carmen : Pas de pollution apparente. Bonne qualité

Lac Deer : Phosphore total à surveiller car près de la norme

Lac Spring : Phosphore total à surveiller car près ou au-dessus de la norme.

Coliformes fécaux plus élevés en fin de saison pouvant être causé par des fosses scellées trop pleines?

- **Plage Kaiser** (le tableau sera sur notre blogue)

Des échantillons d'eau à 3 endroits (milieu du quai, bout du quai et près du quai flottant) ont été prélevés à 3 reprises durant l'été (7 et 20 juillet et 17 août)

Tous les résultats nous indiquent que l'eau de la plage est classée EXCELLENTE selon les barèmes du Ministère de l'environnement. Résultats de coliformes fécaux entre <2 et 7 alors que le critère pour Excellente est de <21. L'affiche des résultats sera placée au babillard de l'APLN. À poursuivre l'an prochain, surtout que l'APLN est maintenant propriétaire de la plage.

#### 1.2. Résultats des mesures de niveau et transparence

- **Niveau du lac** (le graphique est sur notre blogue).

Les niveaux mesurés sont semblables aux années précédentes si on exclue l'année 2012 qui a été très sèche. Donc minimum autour de 20 cm.

- **Transparence** (le tableau sera sur notre blogue lorsque complété).

Une lecture à recevoir. A date, la transparence continue de s'améliorer avec les années

## **2. Projet de barrage à la sortie du lac – avancement et stratégie**

L'étude hydrologique a permis de définir nos besoins. Le projet est retardé car il manque toujours l'autorisation du propriétaire du terrain où le barrage doit être construit. Le chargé de projet en environnement de la ville poursuit les efforts pour obtenir cette autorisation. R.Beauchemin fait le suivi au CCE et gardera informé le comité environnement.

## **3. Suivi des algues bleues – projet Sentinelle des lacs**

Les deux sentinelles formées (J,Bernier et R.Beauchemin) n'ont pas observé de signes de cyanobactéries ou algues bleus dans notre lac cet été. A.Déry ira suivre la formation au printemps.

Nous surveillerons aussi la présence de plantes aquatiques envahissantes comme myriophylle en épi et potamot.

## **4. Rapport des activités 2014 pour la ville**

Le document « Plan d'action et prévision budgétaire 2015 » version préliminaire a été passé en revue par le comité. Ce document sera transmis à la ville d'ici la fin de septembre afin de clore notre demande de subvention 2014 et débiter notre demande pour 2015. Le document sera complété puis transmis aux membres du comité avant la transmission à la ville via l'APLN. Il sera par la suite disponible sur notre blogue.

## **5. Plan d'action 2015**

Voir section précédente.

## **6. Varia**

- 6.1.** Roulottes et chalets sans systèmes d'épuration. Suite à une demande faite par un membre lors de l'AGA, le point a été soulevé par R.Beauchemin à la réunion du CCE du 18 août dernier. La réponse est celle-ci :

*Le chargé de projets en environnement l'a informé que tous les chalets et roulottes fixes qui ont été vérifiés par la municipalité avaient un système d'épuration. Par contre, une centaine d'installations sont très vieilles et devraient être inspectées par la municipalité. De ce nombre, une cinquantaine d'installations sont en bordure de lac, donc prioritaires. Il était prévu qu'une dizaine d'entre eux soient inspectés cette année et une quarantaine l'an prochain.*

*La politique de la ville est qu'il est obligatoire d'avoir un système d'épuration autonome pour les roulottes fixées au sol et sans roues et qui possèdent une entrée d'eau. Pour les fosses septiques, la ville doit prouver qu'il y a pollution pour agir. Une liste de chalets ou roulottes douteux situés dans le bassin versant du lac Nick sera transmise par Réjean Beauchemin au chargé de projets en environnement pour s'assurer que ceux-ci sont sur la liste des vérifications à faire.*

Une liste sera donc transmise au responsable environnement d'ici le printemps 2015.

## 6.2. Cogesaf, CREE et RAPPEL

Le lac Nick fait partie du bassin versant du lac Memphrémagog qui lui fait partie du bassin versant de la rivière St-François. Nous convenons donc de se joindre au COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François) et de participer aux rencontres. Le membership est de 50\$ par année. Des informations précieuses sont sur le site du Cogesaf. Les membres du comité sont invités à s'abonner à leur publication web gratuite « Concert'eau »

Le CREE (Conseil régional de l'environnement de l'Estrie) est un organisme intéressant pour nous. Le site internet est aussi très intéressant. Les membres du comité sont invités à s'abonner gratuitement à leur infolettre hebdomadaire « Sur la scène environnementale »

## 6.3. AGA de RAPPEL 8 nov 2014

P.Rioux représentera le comité environnement et l'APLN à l'AGA de RAPPEL (l'APLN est membre) du 8 nov 2014. Coût 39\$

## 6.4. Tournage « Les pêcheurs »

Les membres du comité ont émis des réserves pour l'acceptation du permis de tournage en 2015 s'il y a lieu. Le bruit a été dérangeant pour les chalets à proximité. Aussi, le brassage des sédiments en face du chalet et à la plage sont inquiétants. A. Déry s'informerait au début de l'hiver si JPR se propose de revenir l'été prochain. Dans un tel cas, des représentations seront faites à la ville afin de limiter les nuisances et les effets sur la qualité de notre lac.